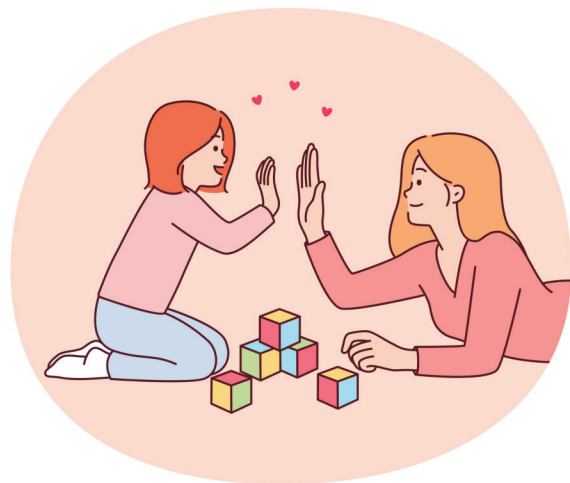


Informations pour les Professionnels

Pour chaque stage, dix à vingt professionnels sont recrutés selon le type de stage. Ce projet expérimental autorise et finance l'ensemble des intervenants (ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychomotriciens, enseignants APA.)

Les stages sont ouverts aux professionnels de réadaptation en recherche d'emploi, salariés du médico-social, du sanitaire (centres hospitaliers, SMR, etc...) ou en exercice libéral.

Pour plus d'informations : www.team-and-co.org



Ne pas jeter sur la voie public



“

Suivez-nous !



teamandcoo



TEAM&CO



TEAM&CO



www.team-and-co.org

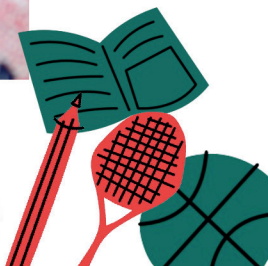
A tout moment du parcours TEAM&CO, l'équipe de coordination nationale répond à vos questions :

coordo.nationale.teamco@ildys.org

”



Avec le soutien de



Pour qui ?

Les stages TEAM&CO sont ouverts aux enfants avec **paralysie cérébrale** dont le score de motricité globale - GMFCS est compris entre 1 et 4.

Recommandées par la Haute Autorité de Santé depuis 2021, ces thérapies s'appuient sur les **méthodes HABIT, HABIT-ILE, CIMT** et d'autres approches **scientifiquement validées**.

Pendant **10 jours**, chaque enfant est encadré par **un ou deux professionnels de réadaptation formés** au sein d'un **groupe de dix enfants** pour développer quatre à cinq nouvelles capacités motrices à travers des activités spécifiques sous forme de jeux.



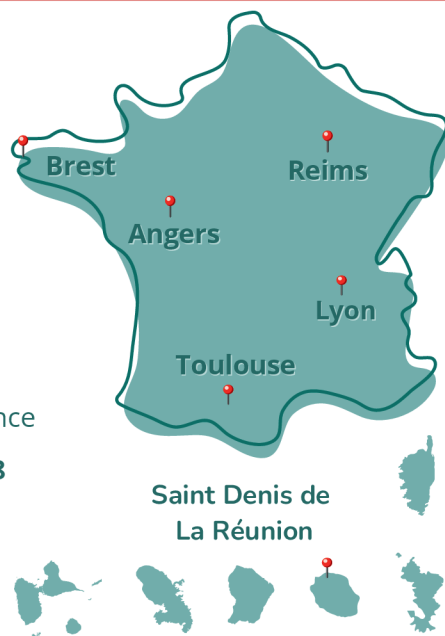
Plusieurs types de stages sont proposés selon l'âge et le type d'atteinte :

- Pour les enfants de **2 à 5 ans** révolus avec **paralysie cérébrale**,
- Pour les enfants de **6 à 17 ans** révolus avec **paralysie cérébrale unilatérale** (hémiparésie, hémiplégie),
- Pour les enfants de **6 à 17 ans** révolus avec **paralysie cérébrale bilatérale** (diplopie, triplégie, quadriplégie).

L'Article 51



- **60** stages
- **600** enfants de toute la France
- De **2024** à **2028**



L'article 51 est un dispositif permettant d'expérimenter de **nouvelles organisations en santé**, basées sur des modes de financement inédits.

TEAM&CO teste l'organisation et les financements nécessaires pour envisager un remboursement par la sécurité sociale, afin de **garantir un accès équitable aux soins**. Six régions participent à l'expérimentation.

Le projet repose sur une **collaboration étroite** entre parents et soignants, avec des parents partenaires impliqués à tous les niveaux.

Comment s'inscrire ?

Les **inscriptions** aux stages de thérapies motrices intensives TEAM&CO se font uniquement en ligne et permettent de recueillir les besoins en matière de thérapies intensives pour l'ensemble du territoire national.

Vous pouvez **dès maintenant soumettre une demande** pour les prochains stages.



Les dates de stages sont régulièrement mises à jour sur le site internet **www.team-and-co.org** ainsi que sur Facebook, Instagram et LinkedIn.



Parcours TEAM&CO

Début du parcours



Dépôt de la demande de pré-inscription de votre enfant

Etude du dossier de votre enfant par l'équipe nationale (avec RCP* nationale si nécessaire)

Décision sur l'éligibilité de votre enfant

Etude du dossier de votre enfant (RCP* locale selon votre choix de région)

Décision sur l'admission en stage

Stage (10 jours) et évaluation pré- et post-stage

Fin de parcours



*RCP : Réunion de concertation pluridisciplinaire